



Éditorial du président

Aménagement, environnement : du concret pour les habitants



Ce numéro est consacré pour l'essentiel à l'aménagement et l'environnement, deux compétences qui constituent l'ADN de Marne et Gondoire. Comme je m'y étais engagé en début d'année, nous avons accéléré le rythme des opérations. Les documents programmatiques doivent se traduire par des réalisations concrètes. C'est ce que nous faisons, pour les habitants et pour l'avenir du territoire.

Jean-Paul MICHEL

Dans ce numéro

Bords de Marne



La restauration des berges à Dampmart et Thorigny débute la semaine prochaine. Une réunion sur site avec les riverains avait lieu mardi. *Page 2*

Epamarne



Président d'Epamarne, le maire de Busy-Saint-Georges Yann Dubosc nous livre les orientations de l'établissement public d'aménagement. *Page 4*

Parc Saint-Jean



Le bâtiment principal de l'ancien hôpital va progressivement céder la place. *Page 6*

Artiste en résidence



Le poète Fred Griot va mener des ateliers d'expression écrite et orale dans les bibliothèques. *Page 8*

Restauration des berges de Marne à Dampmart et Thorigny : c'est parti !

Une rencontre sur site avec les riverains de la première zone de travaux avait lieu mardi.



Laurent Delpech, maire de Dampmart, détaille les travaux

Mardi, la communauté d'agglomération présentait une nouvelle fois l'opération de réaménagement des bords de Marne aux habitants de Dampmart. La concertation est achevée, les autorisations préalables ont été délivrées et les travaux vont débuter début octobre. Les riverains étaient conviés à partir de 16 h 30 pour prendre ou reprendre connaissance du calendrier affiné de l'opération dans la rue même où seront donnés les premiers coups de pioche.

« Vos pontons résisteront-ils aux crues ? », « y aura-t-il toujours des bancs ? », « que prévoyez-vous contre les excès de vitesse dans

la rue ? ». Les questions se succèdent auxquelles répondent les techniciens. Laurent Delpech, maire de la commune arrive à son tour et rassure également les riverains : tous les aspects de l'opération ont bien été pris en compte. Le stand restera ouvert jusqu'à 19 heures. Lucien, 80 ans, et Dampmartois depuis 45 ans apprécie le projet : « il est aujourd'hui extrêmement difficile de se promener jusqu'à la passerelle de Chessy tellement le chemin est défoncé. J'espère juste que vous allez laisser le banc où je m'installe tous les jours ». La remarque a été entendue.



Jean-François Salmin

Maître d'œuvre en charge du suivi des travaux

« Le principe retenu est de retirer tout le béton et de recourir à des techniques de génie végétal : on plante arbres d'essences locales, herbacées et hélrophytes (*plantes*

qui vivent « les pieds dans l'eau ») dont l'enracinement maintiendra le talus. Dans les secteurs où la pente ne peut pas être adoucie, on installera un cordon d'enrochement en pied de talus pour prévenir l'érosion. Des frayères seront réalisées en plusieurs points pour former des habitats naturels et attirer de nouveaux poissons. Le développement de la végétation va également créer de petites zones d'abris naturels où l'on pourra s'installer. On va également ménager des ouvertures sur la rivière. La piste en grave naturelle pour promeneurs et cycles permettra de rejoindre la promenade de la Dhuis et Chessy. Il y aura 4 pontons de pêche. Enfin, la partie carrossable du chemin de halage et sa placette seront reconfigurées pour sécuriser les déplacements piétons. »

3,5 km de berges restaurés par étapes

Les 3 phases de travaux auront lieu par périodes de 6 mois en fin d'année, périodes favorables en termes d'écologie, de génie végétal et de crue.

Octobre 2017 à mars 2018 : Dampmart (rue de l'Abreuvoir et chemin de halage), Thorigny (de la Grande prairie au pigeonier). L'élagage de la végétation actuelle commencera la semaine prochaine.

Octobre 2018 : Dampmart (chemin de halage à la passerelle de Chessy).

Octobre 2019 : section restante entre Thorigny et Dampmart.



Michel - habitant de Dampmart depuis 46 ans



«Quand la partie Pomponne a été réalisée (*en 2009*), tout le monde en a été très content. Il y a aujourd'hui plein de coureurs, vélos, poussettes... Ce sera pareil ici, vous verrez.»

Laurent Delpech Maire de Dampmart

«C'est un projet stratégique pour Marne et Gondoire et Dampmart. La concertation a été la plus large possible. Avec le conseil municipal, nous nous félicitons de cette opération car elle était très attendue par la population.»

Trame bleue : élus et professionnels se réunissent jeudi

Les ateliers de la biodiversité avaient lieu jeudi au Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier. Organisée par Marne et Gondoire, cette journée vise à partager informations et expériences entre gestionnaires d'espaces naturels d'Île-de-France, urbains ou ruraux. Le thème de cette 4^e édition était la trame

bleue en ville, c'est-à-dire les liaisons aquatiques qui permettent à la faune et la flore aquatiques de continuer à se déplacer et se reproduire face à la fragmentation des espaces. Un enjeu qui trouve des applications dans les plans locaux d'urbanisme.

Ils ont dit

Jean-Paul Michel Président de Marne et Gondoire

«Ces journées éclairent les professionnels, participent à former et informer. J'en suis très fier. En Marne et Gondoire, par le biais de l'intercommunalité, nous avons une vision partagée et globale de la lutte pour la biodiversité entre communes, que ce soit dans les espaces urbains, très denses, ou dans les espaces ouverts.»

Patrick Maillard Vice-président en charge de l'environnement

«Préserver la trame bleue, c'est préserver la ressource en eau et donc les éco-systèmes, le cadre de vie et la qualité de l'eau potable. Les disparitions cumulées de zones humides entraînent la modification de l'écoulement des cours d'eau et des sur-débits en de nombreux points. Ce sont aussi des problèmes d'érosion des sols et de pollution chimique car il y a moins de filtration naturelle. Ces évolutions nous les constatons sur notre territoire, encore tout récemment lors des gros orages. La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations va nous permettre de mieux traiter ces questions au niveau local.»



Yann Dubosc

«Notre cadre de vie attire habitants et entreprises»

Le maire de Bussy-Saint-Georges fait le point sur les orientations de l'Établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée depuis qu'il en a pris la présidence en mars 2015.

Qu'est-ce qui vous a conduit à être candidat à la présidence d'Epamarne ?

Bussy-Saint-Georges est le cœur historique de Marne-la-Vallée, la seule opération d'intérêt national en activité sur son périmètre et son pôle d'essor urbain. Or, jusqu'en 2015, année où j'ai été élu, le conseil d'administration d'Epamarne avait toujours été présidé par des représentants du secteur II, situé à l'ouest de l'A104 et dont l'urbanisation est quasiment achevée. Il m'a paru utile que le secteur III puisse exercer à son tour la présidence, ce qui a été très bien compris puisque j'ai été réélu à l'unanimité en 2016.

Quelles sont vos priorités ?

Tout d'abord la construction numérique. En 2016, Epamarne a intégré le permis de construire numérique en 3D. C'est une avancée majeure dans l'ingénierie mais aussi dans la présentation du projet auprès du public et des partenaires. Une réunion de chantier avec la 3D, c'est extraordinaire.

Ensuite, la construction bio-sourcée. Nous développons l'utilisation du bois pour les constructions neuves, en dehors même des

éco-quartiers. Deux immeubles entièrement réalisés avec ce matériau vont être construits à Montévrain et Champs-sur-Marne.

Concernant l'avenir d'Epamarne lui-même, l'extension de son périmètre vers Chelles et de nouvelles communes du Val-de-Marne est effective depuis janvier. Notre expertise et le fait que l'urbanisation s'achève dans notre périmètre historique le justifient. Il y aura à ce sujet une nouvelle élection du président d'Epamarne la semaine prochaine, le 26, puisque les nouvelles communes vont entrer au conseil d'administration.

Enfin, nous devons optimiser les moyens financiers mis à notre disposition. C'est une réflexion conduite par le directeur général Nicolas Ferrand.

Quelle est la spécificité d'Epamarne ?

Epamarne, qui est le premier aménageur de France en termes de réalisations et de budget, a une expertise complète dans les domaines du logement mais aussi des transports, des espaces publics et de l'environnement. C'est le fruit de 30 ans d'expérience.



Quelles sont les principales opérations menées par Epamarne en Marne et Gondoire ?

Je citerais l'éco-quartier de Montévrain, aux deux tiers réalisé, celui de Bussy-Saint-Georges qui démarre, l'extension récente de Chanteloup-en-Brie et la ZAC de Lamirault à Collégien où les entreprises s'installent depuis 5 ans.

Quel regard portez-vous sur la société d'aménagement de Marne et Gondoire ?

Je la connais bien pour avoir travaillé à sa création, du temps où j'étais collaborateur de Michel Chartier (*président de Marne et Gondoire de 2002 à 2015*). C'est un outil souple, bien plus efficace à mon sens qu'une société d'économie mixte, qui permet à Marne et Gondoire et ses communes de maîtriser les opérations d'aménagement tant des points de vue technique que financier.

Comment voyez-vous l'avenir de Marne-la-Vallée et de notre secteur ?

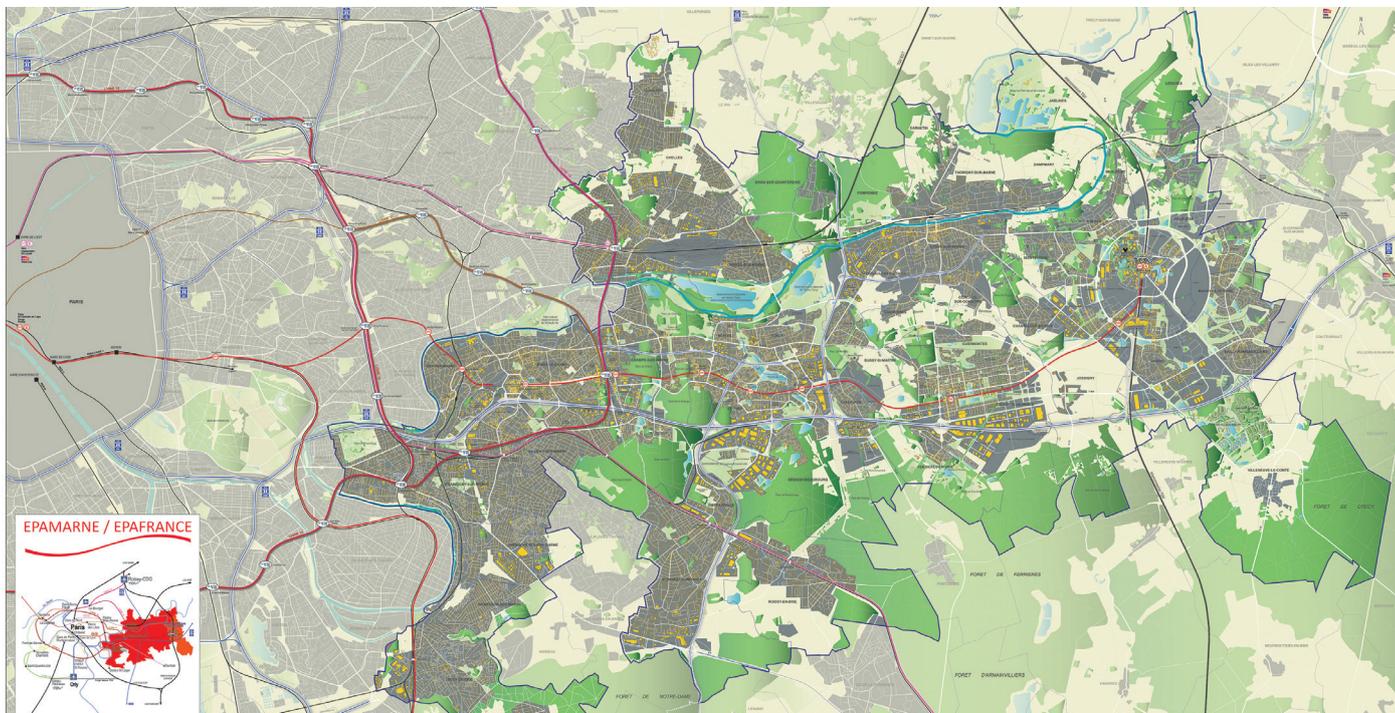
L'urbanisation de Marne-la-Vallée débutée

en 1980 s'achève, hormis à Noisy-le-Grand, dont le PLU est très ambitieux, et à Bussy-Saint-Georges avec l'éco-quartier du Sycomore. En 2022, il ne restera que le secteur IV, Val d'Europe à aménager encore. Je considère que nous n'avons pas à rougir de ce qui a été réalisé.

Pour ce qui est de Marne et Gondoire, c'est un secteur en plein développement, avec de nombreuses constructions de logements prévues par le Schéma de cohérence territoriale. Les élus réalisent néanmoins la gageure de préserver des espaces verts sur la moitié de sa surface et de maintenir des terrains agricoles au cœur de l'urbanisation. Ce cadre de vie nous est envié et explique en grande partie pourquoi nombre de nouveaux habitants et d'entreprises s'installent sur notre territoire. Face à cela, il y a un seul point faible : le manque d'équipements. Il faut les développer pour répondre aux attentes de notre population.

Un périmètre d'intervention étendu

Depuis janvier 2017, le périmètre dans lequel EpaMarne peut être sollicité a été étendu au-delà des 4 secteurs de Marne-la-Vallée, notamment pour le mettre en cohérence avec les territoires intercommunaux : l'intégralité des communes de Paris - Vallée de la Marne et de Marne et Gondoire, exceptée Pontcarré, en font partie. Dans ce périmètre, seule Bussy-Saint-Georges a pour aménageur exclusif Epamarne, en tant qu'Opération d'intérêt national conduite par l'État. EpaMarne peut également participer à des projets menés par des opérateurs privés.



Lagny : la déconstruction de l'ancien hôpital débute

5 édifices du Parc Saint-Jean vont s'effacer au cours des 12 prochains mois pour laisser place aux nouvelles constructions et aux espaces verts. Parallèlement, l'aménagement des espaces publics va démarrer début 2018. Le point sur les actions prévues alors que le calendrier de cette opération intercommunale majeure s'accélère.



Depuis 2015, le bâtiment Denis Fournier est orné de fresques géantes en attendant sa destruction. Cela va être chose faite en 2018.

Ça y est ! il va disparaître... mais progressivement. La société publique d'aménagement de Marne et Gondoire, qui pilote la reconversion du site Saint-Jean, va lancer dans les prochains jours la déconstruction du massif et peu esthétique bâtiment Denis Fournier. Inauguré en 1980, ce colosse de 32 mètres de haut et 34 mètres de côté regroupait une large part des services de l'ancien hôpital de Lagny. «Sa fonction avait dicté son architecture : offrir de vastes locaux fonctionnels pour faire face aux besoins grandissants et diversifiés de l'activité hospitalière. Ce faisant, il n'offre pas aujourd'hui de réelles possibilités de reconversion pour un usage différent», explique Jacques Augustin, président de Marne et Gondoire aménagement. Il en va de même pour 5 autres bâtiments du site, dont le pavillon Émile Lannoy, construit en 1963. «Nous avons constaté qu'il serait très difficile d'y développer la maison de retraite médicalisée (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - Ehpad) prévue dans notre programme. Nous ne pourrions pas répondre aux normes actuelles, en particulier pour l'accessibilité.», poursuit l' élu.

Bien, ce sont donc ces six bâtiments qui vont être détruits, mais pourquoi cela durera-t-il un an ? « Tout d'abord, il y a plusieurs bâtiments à démolir, localisés à différents endroits du site, ce qui nécessite à chaque fois une méthodologie propre et une installation de chantier spécifique. De plus, nous avons opté pour une méthode de déconstruction sélective. Le but est de retraiter

Une opération méticuleuse

tous les éléments qui peuvent l'être et de limiter au maximum les nuisances. Les plomberies, câbles, équipements électriques, huisseries seront envoyés dans des centres de valorisation. Les bétons concassés seront pour partie réemployés pour les allées du parc et le drainage des eaux pluviales. Une brumisation du chantier sera effectuée à chaque étape le nécessitant pour éviter les dégagements de poussière. Ce procédé avait déjà été utilisé pour le bâtiment Paul Lévêque l'année dernière et avait donné entière satisfaction. En complément, un filet pare-poussières a été installé le long de la cour de l'école Leclerc et le point unique

d'entrée et sortie des véhicules du chantier de déconstruction est maintenu avenue du général Leclerc. »

Marne et Gondoire aménagement engagera les travaux de voirie, espaces verts, réseaux et mobilier urbain début 2018, en même temps que les opérations de déconstruction. Ces travaux seront réalisés par tranche permettant d'ouvrir aux habitants les espaces publics au fur et à mesure de leur réalisation.

Un pôle de santé complet

Les premières constructions de logements commenceront début 2018, dans ce qui constituera un nouveau quartier de Lagny comprenant près de 6 hectares d'espaces verts. Les logements sociaux réalisés par Emmaüs habitat et la construction d'une centaine de logements en accession à la

propriété par le promoteur Arc constitueront les premières opérations. Un calendrier resserré qui a conduit le conseil municipal de Lagny à adopter le 12 septembre les noms des voies traversantes. Ceux-ci se rapportent à la médecine avec notamment les rues Denis Fournier (médecin emblématique de l'ancien hôpital) ou du professeur Christian Cabrol (qui a étudié au lycée Saint-Laurent à Lagny).

Mais c'est surtout le futur pôle médical qui maintiendra le lien de ce site avec la santé, en complémentarité avec le nouvel hôpital ouvert en 2013 à Jossigny. Outre l'Ehpad de 100 lits dont l'ouverture est prévue en 2020, les travaux de la maison de santé pluriprofessionnelle vont débiter d'ici la fin d'année pour un an. De même, ceux du pôle d'imagerie médicale et du laboratoire d'analyse démarreront cet automne. Une nouvelle vie pour le Parc Saint-Jean !



Projet Arc



Pôle imagerie médicale et logements



Projet Emmaüs habitat

Fred Griot : « aider ceux qui ont du mal à s'exprimer »



Poète renommé, Fred Griot est en résidence au Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier depuis le début du mois. Un dispositif soutenu par la Région et le Département qui s'accompagne d'ateliers avec le public. Rencontre.

Pourquoi une résidence d'écrivain en Marne et Gondoire ?

Ce dispositif de 10 mois me donne les moyens matériels de créer. Je viens deux fois par semaine au Parc culturel où je dispose d'un petit bureau. 70 % de mon temps est consacré à la création, qui fera l'objet d'une restitution publique en juin, les 30 % restant sont réservés à des actions sur le territoire.

Quelles sont ces actions ?

Je vais mener 3 cycles d'ateliers dans les bibliothèques de Marne et Gondoire, qui seront consacrés à l'écriture, la mise en voix et la mise en scène sur le web de ce travail artistique. Mes ateliers s'adressent à ceux qui ont du mal à s'exprimer. Le but est de renforcer la confiance en soi par la littérature et la poésie, en poussant les participants à écrire puis à exprimer oralement ce qu'ils pensent ou ressentent. C'est un travail littéraire qui aura un intérêt concret dans leur vie, comme par exemple pour préparer un entretien d'embauche. Un atelier sera à ce titre mené avec la Mission locale de Lagny.

La première rencontre aura lieu à la médiathèque de Collégien le 30 septembre. Programme complet sur www.marneetgondoire.fr

DÉCISIONS DE BUREAU

Séance du 18 septembre

Lancement d'un plan de gestion des rus

La Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations constitueront une compétence obligatoire des communautés d'agglomération à partir du 1^{er} janvier 2018. Marne et Gondoire intervient depuis plusieurs années dans ce domaine, au titre de ses compétences environnement et cadre de vie, eau et assainissement : l'aménagement des vallées de la Brosse et de la Gondoire a été réalisé de 2002 à 2013, le suivi de la qualité des cours d'eau lancé en 2007 et la gestion des bassins d'eau pluviale effective depuis 2013. Il s'agit désormais de lancer un plan d'ensemble pour réduire de manière naturelle le risque d'inondation et favoriser la biodiversité, deux objectifs complémentaires : aménager une zone d'expansion de

crue, c'est permettre à tout un éco-système de se développer. Un état des lieux de la fonctionnalité écologique des cours d'eau va donc être lancé à l'automne. Des opérations de restauration, établies selon un programme pluriannuel, pourront alors être proposées. L'ensemble de cette étude durera 2 ans et demi et sera réalisé en lien avec les acteurs de notre bassin hydrographique.

Une meilleure reconnaissance du bénévolat dans les bibliothèques

11 bénévoles offrent leurs services dans les bibliothèques de Gouvernes et Pomponne. Leur contribution au service public est formalisée dans une convention prévoyant entre autres les modalités d'assurance.